

L'intervention de l'Etat est nécessaire face aux défaillances du marché : l'exemple de la pollution (Activités pour l'élève)

1 - Les différentes interventions de l'Etat pour remédier aux défaillances du marché

Document 1 : Deux types d'intervention

Vous souhaitez que votre lycée soit un exemple de la lutte contre la pollution. Vous participez, en tant que lycéen, au groupe Agenda 21* dont le but est de promouvoir des actions de développement durable dans votre établissement. Parmi les actions possibles, votre groupe choisit de mettre en place un circuit de recyclage du papier utilisé dans l'établissement. Mais recycler le papier suppose un certain nombre de contraintes pour les élèves, les enseignants et tout le personnel de l'établissement (mobiliser les personnes concernées, perte de temps, plus de déplacements...). Comment alors convaincre les élèves de participer à cette action, notamment les plus réticents ?

(*Agenda 21 : plan d'actions pour le XXIème siècle, visant à promouvoir le développement durable. Les lycées s'inscrivent dans cette démarche et de nombreux groupes d'élèves réfléchissent aux actions à mener dans les établissements dans une logique de développement durable).

Exercice

1. Cherchez quelles sont les actions que vous pouvez mettre en place pour recycler le papier.
2. Ces actions sont-elles de même nature ?
3. Classez, dans le tableau suivant, vos propositions en complétant les titres du tableau.

...	...

4. Expliquez ce qui différencie ces deux types d'actions ?

2 - Les politiques dites incitatives : quels outils ?

Document 2 : La taxe

L'Etat peut décider de faire payer une taxe aux agents économiques pour les inciter à moins polluer. Un exemple de taxe : Le système de bonus - malus automobile vise à récompenser, via un bonus, les acquéreurs de voitures neuves émettant le moins de CO2, et à pénaliser, via un malus, ceux qui optent pour les modèles les plus polluants. Plus les émissions de CO2 du



véhicule sont faibles, plus le bonus écologique est important. Plus le modèle est émetteur de CO₂, plus le malus augmente.

Le « malus écologique » peut entraîner une majoration du prix d'achat de 50 à 10 500 euros. A l'inverse, le « bonus écologique » peut atteindre 8 500 euros.

Source : Ministère du développement durable, lefigaro.fr

Exercice

1. Un consommateur peut-il acheter une voiture polluante beaucoup ? A quelle condition ?
2. Quel choix qu'un conducteur rationnel est incité à faire ? Expliquez pourquoi.
3. Quelle est la solution préconisée par l'Etat pour diminuer le niveau de pollution automobile ?
4. Quel est l'objectif de cette taxe ?
5. On parle ici du "**principe du pollueur-payeur**". Essayez d'expliquer cette expression.
6. Trouvez des exemples de ce principe.

Document 3 : Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)

Les personnes réalisant dans leur résidence principale des installations en faveur du développement durable, peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu. Dans le cas où le montant du crédit d'impôt dépasse celui de l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

Cette aide existe pour les propriétaires comme pour les locataires et les occupants à titre gratuit.

Les dépenses concernées sont liées à l'acquisition de certaines chaudières, matériaux d'isolation thermique, appareils de régulation de chauffage, et équipements.

Ces équipements doivent être fournis et installés par un professionnel « Reconnu garant de l'environnement » (RGE). Si vous en effectuez vous-même l'installation, vous ne pourrez bénéficier du crédit d'impôt.

Le taux du crédit d'impôt est égal à 30 % du montant des dépenses éligibles, lesquelles sont plafonnées à :

- 8 000 euros pour une personne seule (célibataire, veuve ou divorcée) ;
- 16 000 euros pour un couple (marié ou pacsé).

Ces plafonds sont augmentés de 400 euros par personne à charge, soit un avantage fiscal maximum de 2 400 € pour une personne seule et 4 800 € pour un couple (sans enfants).

Source : lafinancepourtous.com, 2018

Exercice

1. Quel est le principe du crédit d'impôt pour la transition énergétique ? Quels en sont les bénéficiaires ?
2. Quel est l'objectif d'un tel crédit d'impôt ?
3. Dans quel cas peut-on bénéficier de ce crédit d'impôt ? Donnez un exemple.
4. L'Etat cherche-t-il à contraindre ou à inciter avec ce crédit d'impôt ?
5. Peut-on dire que le crédit d'impôt est une forme déguisée de **subvention** ?
6. Les entreprises peuvent-elles bénéficier de ce type de crédit ? Quels moyens l'Etat utilise-t-il pour les inciter à diminuer leur niveau de pollution ?



Document 4 : Le marché européen des droits à polluer

Le système européen d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre est la pierre angulaire de la politique européenne de lutte contre le changement climatique.

Le principe en est le suivant : les États membres imposent un plafond sur les émissions des installations concernées (environ 12 000 installations dans les secteurs de la production d'électricité, des réseaux de chaleur, de l'acier, du ciment, du raffinage, du verre, du papier, etc. qui représentent plus de 40 % des émissions européennes de gaz à effet de serre), puis leur allouent des quotas (des droits à polluer) correspondant à ce plafond. À la fin de chaque année, les entreprises sont tenues de restituer un nombre de quotas équivalent à leurs émissions réelles.

Les entreprises ont alors la possibilité d'échanger des quotas sur le marché européen des quotas d'émission :

- une entreprise qui émet plus que son allocation doit se procurer les quotas manquants : c'est le principe du pollueur-payeur ;
- une entreprise qui émet moins que son allocation peut revendre ses quotas non utilisés et bénéficier ainsi de revenus, qui sont mobilisables par exemple pour financer des investissements lui permettant de maîtriser ses émissions.

Source : developpement-durable.gouv.fr, 2014

Exercice

Prenons l'exemple d'une aciérie française à qui l'Etat attribue un quota d'émission de 1 000 tonnes de carbone pour l'année. L'aciérie a finalement émis 1 200 tonnes de carbone soit 200 tonnes en trop. Elle doit donc acheter 200 tonnes sur le marché pour respecter son niveau d'émission.

A l'inverse, une papeterie s'est vue attribuer un quota d'émission pour l'année de 1 000 tonnes de carbone. La papeterie a émis 800 tonnes seulement de carbone. Elle peut donc vendre 200 tonnes sur le marché puisqu'elle est en-dessous de son quota d'émission.

- 1.** Comment ces deux entreprises peuvent-elle résoudre ce problème ?
- 2.** Expliquez en quoi il s'agit bien d'un instrument incitatif et non contraignant.
- 3.** En quoi cette solution peut-elle être efficace au niveau européen pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ?



3 - Les politiques contraignantes : quels outils ?

Document 5 : Réduire la vitesse autorisée en cas de pic de pollution



Source : ledauphine.com, 2014

Exercice

1. Quelle est l'action, mise en place par l'Etat, pour réduire la pollution automobile ?
2. Pensez-vous que l'automobiliste puisse ne pas respecter cette contrainte ?
3. Montrez en quoi cet exemple diffère des exemples précédents.

Document 6 : De nouvelles procédures pour gérer la pollution de l'air

Les mesures réglementaires sont mises en œuvre en cas d'activation du seuil d'alerte. Il s'agit de mesures prescriptives et sanctionnables.

Ces mesures rendent obligatoires le respect de certaines dispositions décrites dans les « recommandations » : ainsi, l'épandage de fertilisants pourra être interdit, de même que l'écobuage dans le secteur agricole.

Dans le résidentiel-tertiaire, l'utilisation de foyers ouverts, la pratique du barbecue à combustible solide pourront aussi être interdits. Dans l'industrie, le report de certaines opérations émettrices de particules, d'oxydes d'azote sera obligatoire.

Dans le secteur des transports, le contrôle pollution des véhicules pourra être intensifié. Il sera possible de mettre en place la circulation alternée, n'autoriser la circulation qu'aux véhicules munis d'une vignette ou interdire l'accès de certaines classes de véhicules polluants dans certains secteurs géographiques (zones urbaines denses par exemple).

Il sera également possible de limiter le trafic routier des poids lourds en transit voire de les détourner lorsque cela est possible. L'abaissement de 20km/h pour les vitesses maximales autorisées pourra être demandé.

Source : developpement-durable.gouv.fr

Exercice

1. Dans quelle catégorie classez-vous ces actions ?
2. Justifiez, en reprenant deux exemples de votre choix, cités dans le texte.



Document 7 : La lutte contre les sacs plastiques non réutilisables

Une mesure phare à court terme sera la limitation des sacs plastiques à usage unique, pour les remplacer par des sacs réutilisables. Dans ce cadre, à partir du 1er janvier 2016, les sacs de caisse en plastique à usage unique ne seront plus autorisés ; les sacs « fruits et légumes » en plastique à usage unique ne seront plus autorisés non plus, sauf ceux qui sont biosourcés et compostables en compostage domestique.

Source : Plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020, projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte

Exercice

1. Quelle est l'interdiction évoquée par ce projet de loi ?
2. S'agit-il ici d'une incitation ou d'une réglementation contraignante ?
3. Dans quelle logique s'inscrivent les actions citées dans le tableau. Cochez la bonne réponse :

Actions menées	Inciter	Contraindre
Normes thermiques à respecter pour la construction de nouveaux bâtiments		
Poubelles domestiques à la pesée		
Interdiction de certains produits trop polluants ou énergivores comme les ampoules à incandescence		
Augmentation du montant des réductions d'impôts pour les ménages qui renforcent l'isolation de leurs habitations		

4 – Conclusion

Exercice

Complétez le texte suivant avec les termes ci-dessous :

réglementations, pouvoirs publics, taxes, externalité négative, marché des droits à polluer, obliger, limites, défailante, objectifs, subventions

La logique marchande peut donc parfois s'avérer, c'est-à-dire que le marché présente un certain nombre de Parmi celles-ci, la pollution constitue une importante aujourd'hui. En effet, nos activités économiques peuvent être particulièrement polluantes et diminuer la qualité de l'air ou de l'eau par exemple. L'existence de ces externalités négatives rend alors nécessaire l'intervention des L'Etat a alors à sa disposition différents outils pour limiter cette pollution. Ceux-ci sont mis en place avec deux différents.

Les, les et les ont pour but d'inciter les agents économiques à moins polluer alors que les ont pour but de contraindre, d'..... les agents économiques à moins polluer. Ces deux types de mesures sont aujourd'hui mis en place conjointement en France.

